

Oiseaux urbains et confinement : l'exemple de la Fauvette à tête noire dans un secteur parisien

Frédéric Malher

RÉSUMÉ

La période de confinement de mars à mai 2020 a permis à l'auteur de mesurer la population de Fauvettes à tête noire (*Sylvia atricapilla*) d'un secteur de 1,2 km² (hors parcs) de son quartier (dans le nord-est de Paris) et de la comparer avec celle des années précédentes. En dehors des parcs, où leur nombre n'a pas varié, la population a été multipliée par 3 à 4. La plupart des couples installés dans de nouveaux territoires semblent y être restés après le déconfinement. Ces changements sont mis en relation avec la baisse du bruit urbain et avec la dynamique positive de cette espèce les années précédentes.

ABSTRACT

*The period of confinement from March to May 2020 enabled the author to measure the population of Blackcaps (*Sylvia atricapilla*) in a 1.2 kilometer sector (excluding parks) of his locality (in north-east Paris) and to compare it with the population in previous years. Outside of parks, where the numbers did not change, the population increased 3 to 4 times over. Most of the couples that moved into new territory seem to have remained there after deconfinement. These changes are presented against the context of reduced urban noise levels and the increase of the species in previous years.*

Le confinement qu'a vécu la France (et bien d'autres pays) a eu de nombreuses conséquences dans la vie des gens, parfois très graves et malheureuses. Il a aussi permis à beaucoup de citadins de découvrir la présence d'oiseaux en pleine ville et, très vite, de



se demander s'il y avait vraiment plus d'oiseaux ou si on y faisait juste plus attention. Il n'y a pas de réponse générale à cette question et nous allons nous contenter d'essayer d'y répondre dans un endroit particulier pour une espèce donnée.

*Fauvette à tête noire,
Sylvia atricapilla,
photo : L. Lannou*

Méthode

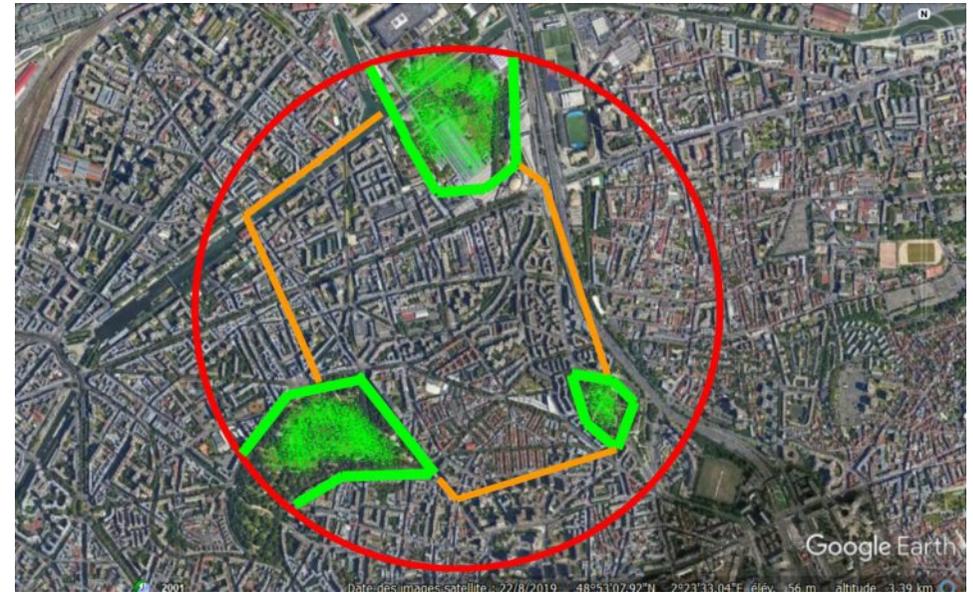
Recueil des données

Comme tout le monde, nous étions donc confiné à domicile avec le droit à une sortie d'une heure par jour dans un rayon d'un kilomètre autour de notre domicile et ceci entre le 24 mars et le 11 mai 2020. Les parcs et jardins municipaux étaient fermés. Si un cercle d'un kilomètre de rayon a une surface de 3,14 km², la contrainte de faire nos circuits en une heure et l'inaccessibilité des parcs a réduit la surface réellement parcourue à environ 1,2 km² (fig. 1).

Ce secteur du 19^e arrondissement, au nord-est de Paris, entre canal de l'Ourcq au nord, parc des Buttes-Chaumont au sud-ouest et butte de Belleville au sud, est constitué, à parts à peu près égales, d'immeubles haussmanniens avec des cours très minérales et des « résidences » construites à partir des années 1970, avec souvent des espaces verts (pelouses et buissons plus quelques arbres) en pied d'immeubles. Deux secteurs particuliers : à l'est, un ensemble d'immeubles (du type HBM en briques des années 1920 et 1930) avec des espaces verts réduits mais bien présents ; au sud, un quartier de « villas », ruelles bordées de jardinets et de maisonnettes d'un étage. Difficile à mesurer car très éparpillée, la couverture végétale de ce secteur est loin d'être négligeable.

Les données ont été recueillies de deux manières :

- Tous les matins nous effectuions un comptage de 10 minutes depuis la fenêtre : les listes d'espèces relevées ont été « affectées » au lieu-dit le plus proche (Manin-Petit) sur Faune-IdF (<https://www.faune-iledefrance.org>) et les données



correspondantes n'apparaissent pas à leur localisation exacte sur la figure 2.

- Entre le 24 mars et le 10 mai nous avons effectué 21 circuits de 5 à 7 kilomètres dans notre périmètre (pas toujours le même, pour couvrir l'ensemble du secteur étudié) en 1 h-1 h 20, donc à une vitesse très soutenue pour un échantillonnage ornithologique (le but premier était physique !), mais la faible densité d'oiseaux chanteurs en ville n'oblige pas à marcher aussi lentement qu'à la campagne. De plus, certaines espèces ont une forte détectabilité, surtout dans le silence du confinement. Les observations étaient ensuite localisées précisément sur le portail Faune-IdF.

Les territoires ont été cartographiés selon la méthode des quadrats ; en particulier, la distinction entre deux territoires proches a été validée à chaque fois

Fig. 1 : zone d'étude (rouge : périmètre autorisé ; vert : parcs fermés ; orange : périmètre réellement parcouru)

par l'audition simultanée des deux chanteurs concernés. Nous n'avons pas relevé les chanteurs des parcs, même si nous pouvions en repérer certains depuis l'extérieur, car il était délicat de préciser quelle fraction des territoires de ces parcs ils représentaient. Nous les avons en revanche comptés dès la fin du confinement, après la réouverture des parcs.

Données plus anciennes pour comparaison

Comme éléments de comparaison, nous avons utilisé les données récoltées entre 2015 et 2018 pour l'atlas du Grand Paris : Paris intra-muros avait été découpé en mailles d'un kilomètre de côté et nous avons évidemment la charge de celles qui entouraient notre domicile. La localisation précise de ces données était entrée dans le portail Faune-IdF, ce qui a permis de repérer les territoires des oiseaux chanteurs. Puisque le travail d'atlas se veut exhaustif, on peut considérer que nous avons localisé tous les territoires occupés au moins une année pendant cette période, du moins pour les espèces facilement détectables. Nous avons aussi compulsé les résultats de 2019 pour comparaison.

Le choix de l'espèce étudiée

Nous avons noté toutes les espèces rencontrées. La Fauvette à tête noire n'a été choisie pour cette étude qu'a posteriori, vu le caractère spectaculaire de l'évolution constatée. On peut juste faire remarquer que la puissance et la fréquence de son chant nous permet d'être certain de ne pas en avoir raté, surtout dans le silence des matins de cette période de confinement !

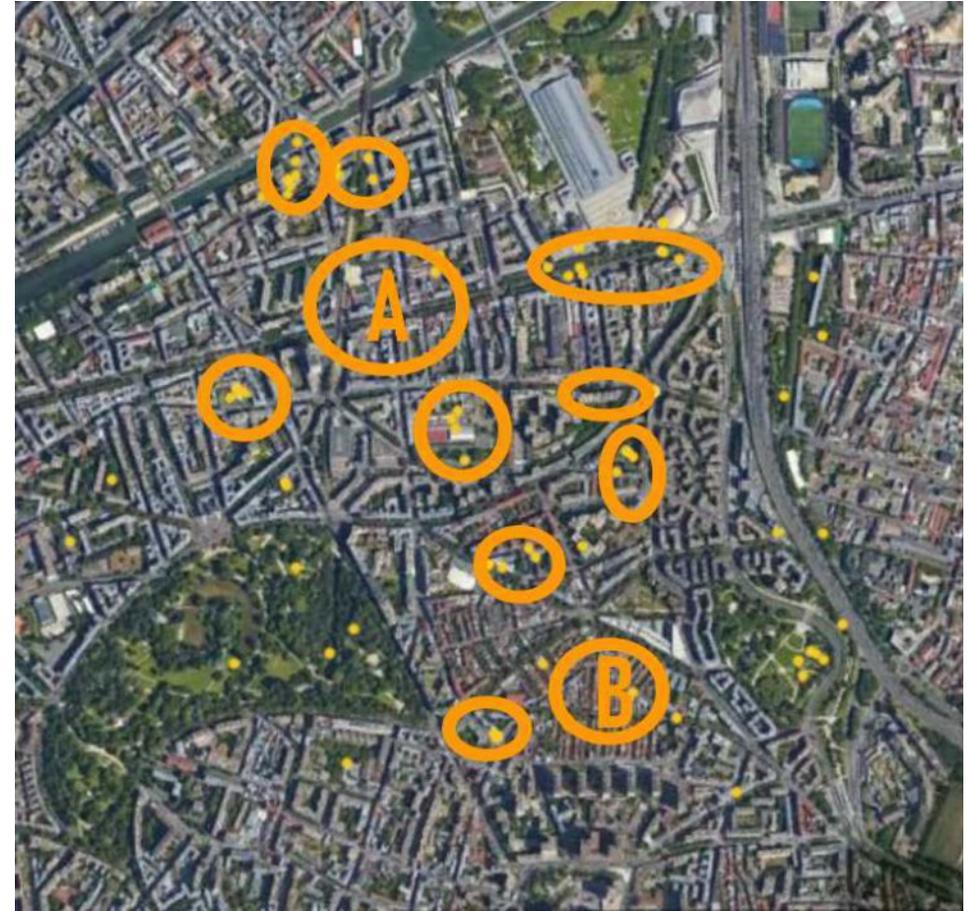


Fig. 2 : carte des territoires repérés hors des espaces verts en 2020 (les points jaunes représentent les observations)

Résultats

L'extraction de nos données 2020 sur Faune-IdF permet de localiser 11 territoires (fig. 2).

Nous n'avons pas retenu comme territoires deux postes de chants (au nord et au sud du parc des Buttes-Chaumont) utilisés par des oiseaux qui semblaient cantonnés principalement dans ce parc. En revanche, le territoire indiqué à la pointe est de ce même parc correspond à un chanteur qui, bien que proche du parc, était principalement cantonné en dehors. Quelques visites des parcs après le confinement ont montré la présence de 7 à 10 chanteurs sur l'ensemble du parc des Buttes-Chaumont (qui déborde de notre « kilomètre d'activités physiques ») ainsi que 2 au square de la Butte-du-Chapeau-Rouge et au parc de la Villette.

Conséquences du déconfinement

Nous avons fait le tour des territoires de Fauvette à tête noire après le déconfinement. Il faut être très prudent avec les conclusions qu'on peut en tirer, car c'est une période (fin mai-début juin) où les oiseaux chantent moins qu'avant et nous avons donc pu en rater plus facilement (sans parler du fait que nos circuits ont été moins fréquents, notre terrain d'action s'étant brusquement élargi à un rayon de 100 km...).

Cependant, nous avons pu retrouver 8 des 11 chanteurs que nous avons localisés pendant le confinement. Il semble donc que, bien qu'il y ait eu quelques départs, il soit resté quand même un taux d'occupation important parmi les « nouveaux territoires ».

Comparaison avec les années précédentes

La figure 3 compile les données relevées entre 2015 et 2018. En vert apparaissent les territoires situés dans les parcs (les données du parc des Buttes-Chaumont n'étant le plus souvent pas localisées

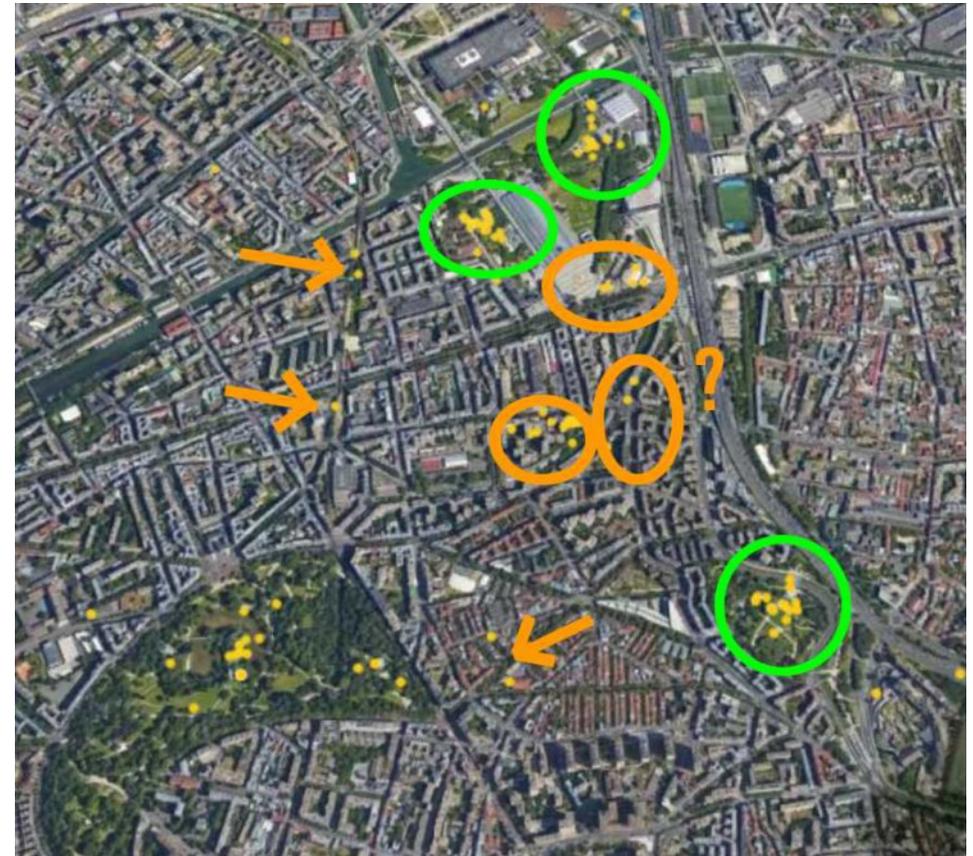


Fig. 3 : territoires de Fauvette à tête noire repérés au moins une année entre 2015 et 2018 (vert : territoires occupés dans les parcs ; orange : territoires hors parcs)

précisément, les territoires n'apparaissent pas ici). En orange, les 3 territoires qui ont été occupés au moins une fois durant cette période (ils étaient au maximum 2 chaque année).

Les flèches indiquent des chanteurs qui se sont installés transitoirement et qui ont disparu ensuite.



Fig.4 : pied d'immeubles rue de Thionville qui a hébergé un territoire de Fauvette à tête noire en 2020

Dans les parcs, nous avons 8 à 10 couples aux Buttes-Chaumont, 1 à 2 couples au square de la Butte-du-Chapeau-Rouge et 2 au parc de la Villette.

Discussion

On constate donc que la différence entre 2020 et la période 2015-2018 est flagrante : il y a eu presque 4 fois plus de territoires occupés en dehors des parcs en 2020 (11 contre 3) que pendant les années d'atlas. En revanche, dans les 3 parcs qui avaient été fermés,

il n'y avait apparemment pas plus de couples à la fin du confinement que les années précédentes.

On peut donc dire que le confinement a eu un effet très net sur cette espèce dans notre secteur. Cela rejoint l'impression de nombreux observateurs parisiens qui ont noté une augmentation des Fauvettes à tête noire cette année. Un effet similaire a été noté chez le Pinson des arbres, qui, dans notre secteur, ne comptait aucun territoire hors parcs entre 2015 et 2018. Il en a occupé 1 seul en 2019 contre 3 en 2020. Les milieux occupés sont essentiellement des pieds d'immeubles –modernes ou anciens– composés de pelouses et de buissons avec des arbres.

Pourquoi une telle augmentation ?

Il faut déjà noter que la Fauvette à tête noire (ainsi que le Pinson des arbres) est en augmentation dans Paris intra-muros depuis au moins 10 ans (MALHER, 2020) et il avait déjà été noté que, pendant cette décennie, l'espèce était sortie des grands parcs et jardins où elle restait plus ou moins limitée au début du siècle, s'établissant maintenant dans des espaces verts plus réduits. On peut donc considérer que le confinement a accéléré un phénomène qui avait commencé avant lui. Il faut d'ailleurs remarquer que les territoires A et B (fig. 2) ont été occupés pour la première fois en 2019, donc indépendamment du confinement.

Le silence de la ville a sans doute favorisé la communication sonore entre les oiseaux, spécialement chez une espèce où le chant occupe une part importante de la vie, au moins au début de la période de reproduction. On peut d'ailleurs remarquer qu'un certain nombre de territoires nouveaux de 2020

correspondent à des sites qui avaient été déjà explorés par des chanteurs les années précédentes (marqués par des flèches sur la fig. 3) mais sans suite, peut-être à cause du bruit ambiant trop fort. Le confinement, survenu au moment de la formation des territoires chez cette espèce, aura permis aux chanteurs de rester dans des endroits dont la végétation leur convenait. Le retour du bruit à la mi-mai a eu lieu en pleine période d'activité reproductrice, ce qui a limité les abandons, l'instinct reproductif étant sans doute plus fort que l'inconfort sonore...

On peut donc suggérer que chaque année des Fauvettes à tête noire essaient de s'installer dans des endroits apparemment favorables par leur végétation, mais que les endroits trop bruyants sont rapidement abandonnés. Il y a déjà eu cependant une certaine accoutumance (au bruit ? aux petits espaces verts ?) qui s'est traduite par l'installation de l'espèce hors des parcs depuis plusieurs années. Le confinement de 2020 a accéléré ce phénomène en permettant aux couples de s'installer durablement dans des endroits où ils ne seraient sans doute pas restés sans cet événement extraordinaire. Cette « expérience naturelle » renforce l'idée que le bruit ambiant est un facteur limitant important pour l'installation des oiseaux en ville (REIJNEN et FOPPEN, 2006).

L'absence d'augmentation du nombre de couples dans les parcs semble indiquer en revanche que la fréquentation humaine n'est pas un facteur limitant dans ces espaces verts.

Comme l'occupation de petits espaces verts par la Fauvette à tête noire (et le Pinson des arbres) avait commencé avant cette année, il est possible que l'an prochain l'attachement au site de nidification permette une colonisation durable de ces nouveaux sites et donc une augmentation notable du nombre de couples nicheurs dans Paris intra-muros. L'avenir répondra rapidement à cette question !

Bibliographie

MALHER F. (2020). L'avifaune parisienne 10 ans après : réflexions sur son évolution. *Le Passer*, 53 : 21-33.

REIJNEN R. et FOPPEN, R. (2006). Impact of road traffic on breeding bird populations, in DAVENPORT J. et DAVENPORT J.L. (Eds.), *The Ecology of Transportation : Managing Mobility for the Environment*, Dordrecht, Springer, p. 255-274.